



Une équipe **départementale** dédiée à l'accompagnement des **jeunes "invisibles"** en **rupture de 18 à 25 ans** (29 ans si en situation de handicap)

RÉFÉRENCE DE PARCOURS

ACCÈS AUX DROITS

SANTÉ

LOGEMENT

MOBILITÉ

Le **consortium IMPALA** est composé de **10 institutions et associations**

Il est structuré autour de référents de parcours chargés de **repérer et d'accompagner** les jeunes

IMPALA s'inscrit dans le cadre de la réponse à l'appel à projet CEJ-JR de la DREETS Centre Val de Loire



CONTACTS

Vous repérez un jeune en situation de **précarité**, en **rupture familiale** ou **scolaire**, **sans logement? Sans projet de formation ou d'emploi?** Eloigné du **droit commun?**

Nous **accueillons** les jeunes dans le cadre de la **confidentialité** et de la **libre adhésion**

Cheffe du projet IMPALA

Et référente de parcours Métropole :
Eléonore Pinault-Lamant : 06.34.13.89.63
eleonore.pinault@id37.fr

Référents de parcours Métropole :

Charlotte Thoury 07-56-43-13-02
Pierre Labrune 07.68.96.36.59
Yanis Eddahiri 06-59-58-93-73

Référent de parcours Loches :

Chloé Castel 07-87-20-21-35

Référent de parcours Amboise :

Claire De Oliveira 06-71-58-47-95



RÉFÉRENCE DE PARCOURS

Repérer un public de jeunes en situation de grande vulnérabilité :

- Travail de remobilisation
- Accès aux droits, au logement, à la mobilité, à la santé
- Informer et emmener vers un Contrat d'Engagement Jeunes (CEJ) à la Mission Locale

LOGEMENT

Articulé par le coordinateur jeunes du SIAO :

- 6 places d'accueil en hébergement d'urgence

Le réseau Habitat Jeunes (AJH, CLAAC, ASHAJ) propose :

- Un accompagnement vers et dans le logement

SANTÉ

Mobilisation des dispositifs d'accès aux droits:

- Accès à la prévention
- Accès aux soins et professionnels de la santé
- Accès à la prise en charge des conduites addictives

L'Espace Santé Jeunes membre associé au consortium, propose des temps d'accompagnements dédiés

MOBILITÉ

Une offre de service dédiée de Wimoov et Mobilité Solidaire 37:

- Ateliers de sensibilisation au permis de conduire
- Accès à la formation au permis de conduire pour les publics non éligibles au droit commun
- Prise en charge des factures de réparation ou d'achat de véhicules
- Ateliers collectifs